

Badminton Club
La Chaux-de-Fonds

www.bclachauxdefonds.ch

«Badminton Club La Chaux-de-Fonds»

Concept de protection pour l'interclub (à l'exception de la LNA)

à partir du 01.09.2020

Version: 14 septembre 2020

Auteur: Thierry HUMAIR



Les conditions-cadres pour un retour au jeu structuré et sûr sont régulièrement adaptées à la situation générale ainsi qu'à la stratégie et aux directives de la Confédération et s'appuient naturellement sur les réglementations cantonales qui s'appliquent en dernier ressort à l'organisation des manifestations, à moins que la Confédération ne les modifie.

A: Champ d'application

Le concept de protection des compétitions de badminton est en vigueur à partir du 1er septembre 2020 pour le déroulement du jeu au niveau national et régional, y compris les tournois et les interclubs organisés par Swiss Badminton ou l'association régionale correspondante.

Le Badminton Club La Chaux-de-Fonds est concerné par l'organisation des événements suivants :

Interclubs :

- LNA (fera l'objet d'un concept séparé)
- 2^e ligue à 4^e ligue (compris dans ce concept)

Tournois juniors et adultes (font l'objet d'un concept séparé)

S'applique aux personnes suivantes :

Tous les joueurs et joueuses, entraîneurs, membres du staff, officiels techniques, bénévoles, personnel de la salle, spectateurs et spectatrices, médias, services médicaux et sanitaires, services de nettoyage, contrôle des billets, service de sécurité et toutes les autres personnes présentes dans la halle.

B : Objectif

En 2020, le COVID-19 a une influence sans précédent sur nos vies, nos actions et nos comportements. Le badminton n'est pas épargné. Ce concept a donc les objectifs suivants :

- Préservation et protection de notre santé grâce à un **comportement individuel responsable**
- **Respect des directives** du Conseil fédéral, de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et des autorités cantonales
- Contrôle de la propagation du coronavirus
- Mise à disposition des clubs de modèles directement applicables et pouvant s'adapter aux conditions locales des clubs.
- Permettre un déroulement du jeu sûr en prenant toutes les précautions nécessaires.

Ce concept sera efficace uniquement si chacun respecte strictement les directives en matière de distanciation sociale, d'hygiène et de traçage des contacts.

Le concept de protection des compétitions sera adapté aux conditions cadres dictées par la Confédération et/ou les cantons et sera publié dans sa version actualisée sur le site internet de Swiss Badminton.

En cas de questions et incertitudes, n'hésitez pas à contacter le bureau de SB par mail à coronavirus@swiss-badminton.ch.

C : Responsable coronavirus de cet événement

Chaque club qui planifie et organise des rencontres interclub, des matches de préparation et/ou des tournois doit désigner une personne responsable de la mise en place et du respect des directives COVID en vigueur.

Prénom : Thierry
Nom : HUMAIR
E-Mail : thum@bluemail.ch
N° de natel : 079/571.83.78
Club : BC La Chaux-de-Fonds

D : Principes

Nombre maximal de personnes dans la halle : 110 *

Le secteur pour les spectateurs doit être défini et chaque organisateur doit savoir combien de spectateurs/trices sont autorisés (surface totale en dehors des terrains divisée par 2.25 m²)

Nombre maximal de spectateurs dans la halle : 50 **

*En règle générale : 2.25m²/personne

(Les joueurs et joueuses, entraîneurs membres du staff, officiels techniques, bénévoles, personnel de la salle, spectateurs et spectatrices, médias, services médicaux et sanitaires, services de nettoyage, contrôle des billets, service de sécurité et toutes les autres personnes présentes dans la halle)

**Surface en dehors des terrains/2.25m²/personne

Application SwissCovid

- Swiss Badminton recommande aux joueurs et joueuses ainsi qu'au staff de télécharger l'application SwissCovid de l'OFSP (pour autant que cela soit possible techniquement).
- Il est également vivement recommandé à toutes les autres personnes d'utiliser l'application SwissCovid.

Entrée en Suisse/retours de l'étranger

Pour un retour d'un pays / région soumis à des obligations de mise en quarantaine de la part de la Confédération (cette liste est à vérifier constamment sur [le site de l'OFSP](#) par les responsables de clubs), les règles suivantes sont valables :

- 10 jours de quarantaine à la maison
 - Pas de symptômes après 10 jours ? → Autorisé à jouer. Symptômes ? → Test PCR.

Pour un retour d'un autre pays :

- Aucune mesure spéciale à prendre s'il n'y a pas de symptômes.

1. Sans symptôme aux compétitions

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux matches/tournois. Cela s'applique également aux spectateurs/trices. Ils restent à la maison ou s'isolent et clarifient la suite de la procédure avec leur médecin de famille.

Symptômes de maladie

Les symptômes typiques du COVID-19 sont :

- Toux (le plus souvent sèche)
- Mal au cou
- Souffle court
- Fièvre (dès 37.5°), sentiment de fièvre
- Douleurs musculaires
- Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût

Plus rarement :

- Maux de tête
- Symptômes gastro-intestinaux
- Conjonctivite
- Rhume

2. Respect des règles d'hygiène de l'OFSP

Quelqu'un qui se lave régulièrement et soigneusement les mains avant et après la compétition se protège soi-même ainsi que son environnement. Les installations sanitaires sont bien indiquées et il y a suffisamment de matériel hygiénique à disposition.

3. Distance minimale de 1.5m, sinon port du masque obligatoire

Le port du masque sera obligatoire pour les spectateurs et les joueurs qui sont en temps de repos et qui circulent dans la salle..

Nous prions les joueurs / joueuses de venir en habit de sport.

4. Contact Tracing

Toute personne entrant à la salle des Crêtets devra remplir une liste de présence.

Les listes de présence permettent le suivi des contacts étroits (contact tracing)

Les contacts étroits entre les personnes doivent pouvoir être identifiés pendant 14 jours à la demande des autorités sanitaires.

5. Procédure en cas de cas de COVID-19 positif

– Si le/la responsable est informé d'un cas COVID-19 positif (confirmé médicalement), Swiss Badminton doit en être informé immédiatement. Swiss Badminton prendra en charge l'ensemble de la communication à partir de ce moment-là.

– La suite de la procédure et les contacts avec les différentes autorités seront pris en charge par Swiss Badminton.

Le service médical cantonal compétent décide dans chaque cas si des mesures d'isolement et de quarantaine ou des tests PCR doivent être effectués.

– Les coûts de tout test PCR effectué dans le cadre d'une suspicion de cas de COVID-19 sont pris en charge par la Confédération.

E : Mise en œuvre lors des tournois

1. Arrivée et départ

Participant(e)s au tournoi

- Si les règles de distance ne peuvent pas être respectées lors de l'arrivée/trajet, le port du masque est vivement recommandé.
- Les joueurs et joueuses sont enregistrés sur Tournament Software et donc dans la base de données de Swiss Badminton. Ils peuvent donc être extraits du système pour le contrôle des présences..
- Les participant(e)s certifient qu'ils participeront uniquement s'ils n'ont pas de symptôme (cela doit également être clairement indiqué dans l'annonce de tournoi)
- Se désinfecter à nouveau les mains en entrant dans la salle.

Organisateur

- Le trajet doit être effectué de manière individuelle à l'aide des transports en commun (avec masque) ou par moyen de transport privé (il est vivement recommandé de porter un masque si plus d'une personne se trouve dans le même véhicule)
- Se désinfecter les mains en entrant dans la salle.

Officiels techniques

- Le trajet doit être effectué de manière individuelle à l'aide des transports en commun (avec masque) ou par moyen de transport privé (il est vivement recommandé de porter un masque si plus d'une personne se trouve dans le même véhicule)

2. Matériel

- Tout le matériel sera désinfecté au début et à la fin de la journée
- Il est fortement recommandé de ne pas se prêter de matériel (raquette, gourde, etc.)
- Du gel hydroalcoolique est disponible en suffisance à divers endroits.

3. Installations sanitaires

Vestiaires:

- **Le nombre maximal de personnes en même temps dans les vestiaires est limité à 6.**
- **Il y a un vestiaire par équipe. C'est à l'équipe de s'organiser pour faire un tournoi entre les hommes et les femmes.**
- **Lorsque que plusieurs matchs d'interclub se déroulent en même temps aux Crêtets, l'accès aux vestiaires ne sera pas autorisé**
- La priorité concerne la distance de 1.5m et les normes d'hygiène.
- **Accès strictement limité : seuls les joueurs/euses et le staff défini et les arbitres sont admis ; aucune visite**
- Se désinfecter les mains lors de chaque venue dans le vestiaire
- Seule une place sur deux sera occupée, la règle des 1.5m de distance s'applique.
- Désinfection de la pièce et des appareils selon le concept de protection de l'exploitant des installations.
- Le personnel médical/le personnel d'entretien du matériel/le personnel de nettoyage sont équipés conformément à la norme COVID-19 à tout moment.

Douches

- La règle des 1.5m de distance s'applique.
- Le nettoyage et la désinfection après chaque utilisation (en particulier les surfaces de contact) ainsi que l'aération de la salle après l'utilisation sont obligatoires.

Toilettes

- Une seule personne à la fois par toilette.
 - Les toilettes sont nettoyées/désinfectées (en particulier les surfaces de contact) à intervalles réguliers.
-

4. Halle

Echauffement

- Dans la mesure du possible s'échauffer dehors et en petits groupes
- Le capitaine prévoira une zone d'échauffement spécifique pour chaque équipe (pas plus de 4 personnes par terrain !)
- Des zones spécifiques seront délimitées pour les équipes.
- Se laver régulièrement les mains

Entrées des joueurs et joueuses / Salutations avant le match

- Les joueurs restent dans leur moitié de terrain
- Salutations sans contact physique
- Pas de poignées de main traditionnelles

Terrains

- Il est strictement interdit de pénétrer sur le terrain (exception : nettoyage du terrain, staff médical, entraîneurs).
- Pendant le coaching, il est recommandé que l'entraîneur porte un masque.

Zone des joueurs

- Pas de port du masque obligatoire pour les joueurs et joueuses dans la zone des joueurs
- Les 1.5m de distance doivent être respectés
- Pas de siège personnel attribué

5. Restauration

Dans la mesure du possible la traditionnelle « verrée d'après-match » sera organisée dans le respect des règles d'hygiène en vigueur.